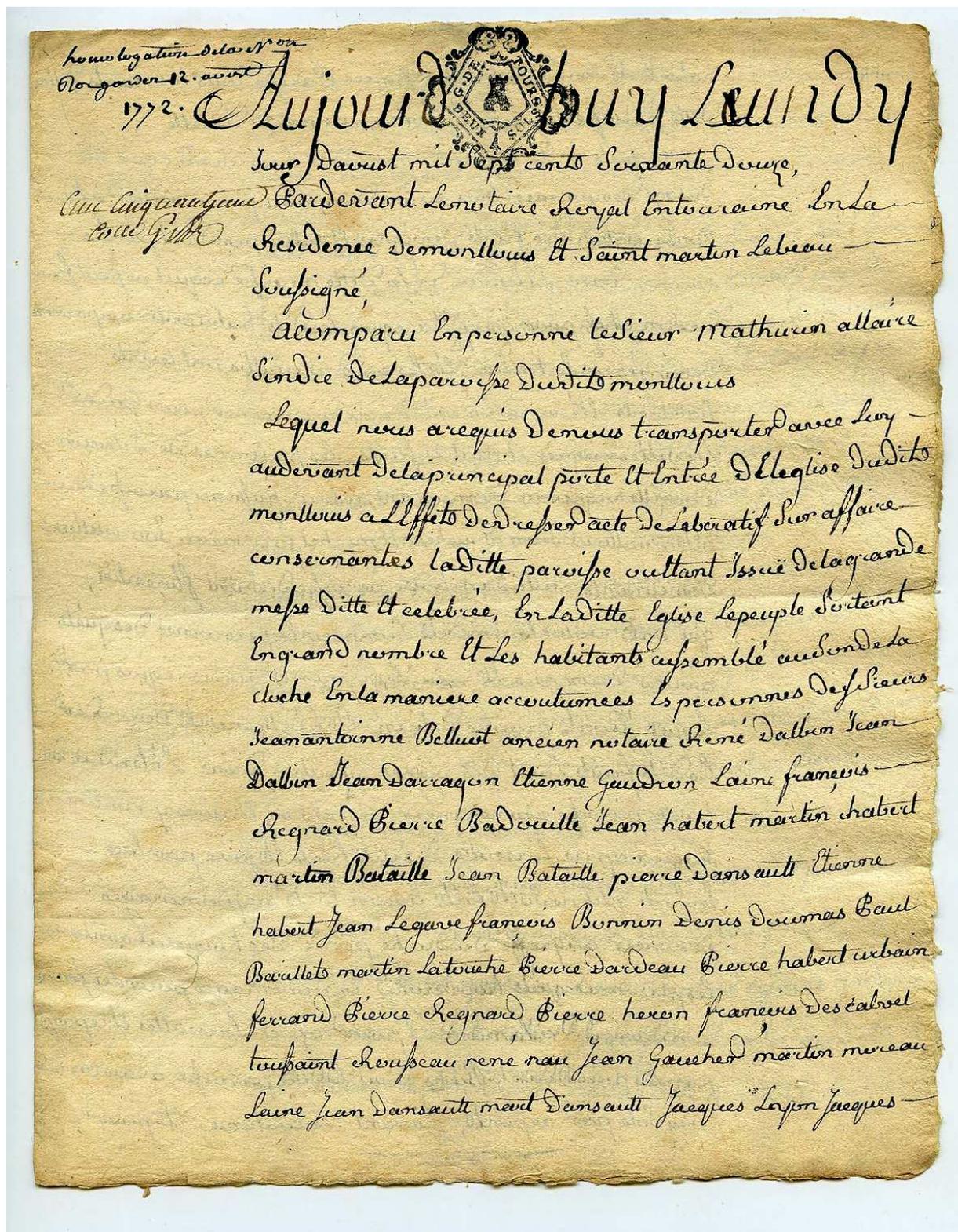


## Une ébauche de citoyenneté politique : les assemblées d'habitants

## Document 1

Procès-verbal d'assemblée d'habitants tenue à Montlouis, 1772 (extraits)

AD Indre-et-Loire, 3 B 294



**Document 1**

Procès- verbal d'assemblée d'habitants tenue à Montlouis, 1772 (extraits).

AD Indre-et-Loire, 3 B 294

*Aujourd'hui lundi jour d'août 1772, par devant le notaire royal .. ont comparu .....*

*- le sieur Mathurin Allaire, syndic<sup>1</sup> de la paroisse dudit Montlouis, lequel nous a requis de nous transporter avec lui au devant de la principale porte et entrée de l'église dudit Montlouis, à l'issue de la grande messe dite et célébrée en la dite église,*

*le peuple sortant en grand nombre et les habitants assemblés au son de la cloche en la manière accoutumée.....*

*- les sieurs Jean Antoine Belluet, ancien notaire, René Dalbin, Jean Dalbin, Jean Darragon, Etienne Gaudron, l'aîné, François Regnard, Pierre Badouille, Jean Habert, Martin Habert, Martin Bataille, Jean Bataille, Pierre Dansault, Etienne Habert, Jean Legave, François Bonnin, Denis Doumas, Paul Barillet, Martin Latouche, Pierre Dardeau, Pierre Habert, Urbain Ferrand, Pierre Regnard, Pierre Héron, François Descavel, Toussaint Rousseau, René Nau, Jean Gaucher, Martin Moreau l'aîné, Jean Dansault, Martin Dansault, Jacques Lyon, Jacques Habert, Pierre Dansault, Jacques Parise, tous habitants de la dite paroisse ...*

*Auxquels il a été remontré par le dit sieur syndic qu'il est d'usage de nommer tous les ans des gardes pour veiller à la conservation des fruits des vignes et autres [plantes] pendant par les racines, dans l'étendue de la dite paroisse ...*

*Ont les dits habitants été unanimement d'avis de nommer ...les personnes de Silvain Douzillé, vigneron, demeurant au lieu d'Husseau paroisse dudit Montlouis, Jean Bouchet et Michel Fourneau, journaliers, demeurant ville d'Amboise paroisse de St Florentin qui ont volontairement comparu en personne.*

*Desquels avons d'eux pris et reçu le serment ...par lequel ils ont promis de bien et fidèlement garder les dits fruits tant des vignes qu'autres ...pour après les récoltes être payés par les possédants (des) biens dans la dite paroisse à raison de 5 sols par arpent, suivant la coutume .....*

[1] Syndic : homme chargé d'agir au nom d'une communauté. Ce mot s'applique surtout aux syndics de villages, représentant des communautés rurales qui n'avaient pas de maires, ni de municipalités.

**Document 1**

Procès- verbal d'assemblée d'habitants tenue à Montlouis, 1772 (extraits).

AD Indre-et-Loire, 3 B 294

**Questionnaire**

1. Citez le passage du texte indiquant à quel endroit précis cette assemblée a eu lieu.

---

---

2. Pourquoi voit-on « le peuple sortant en grand nombre » de l'église ?

---

3. Qu'est-ce qui appelle les habitants à se réunir en assemblée ? Est-ce la coutume ?

---

4. Comptez le nombre de personnes présentes. Qui vous semble exclu de cette assemblée ?

---

5. Quel est le but de cette réunion ? Pourquoi est-ce si important ?

---

---

6. Qui a été élu, et comment ? Indiquez leur prénom, nom profession et domicile :

---

---

---

7. Quel geste solennel doivent-ils faire une fois élus ? Recopiez le passage indiquant leur mission.

---

---

8. Cette mission est-elle effectuée gratuitement ? \_\_\_\_\_

9. Selon vous, cette assemblée correspond-elle à une pratique de citoyenneté ou de vie collective ?

---

---